



Crédits image : Capucine Vever, *Un jour, en ma présence, un mage retira l'horizon tout autour de moi (nividic)*, 2019. Série photographique réalisée dans le cadre de la résidence Finis Terrae sur l'île d'Ouessant ©ADAGP-VEVER 2026.

Appel à projets 2026

PRIX COAL Étudiant *La Nuit*

OUVERT JUSQU'AU 28 AVRIL

Créé en 2019, le Prix COAL Étudiant a pour objectif d'accompagner, par le biais d'une résidence en partenariat avec les Réserves naturelles de France, les étudiant-e-s des Écoles du champ artistique et culturel qui expérimentent et proposent des solutions concrètes et créatives à la transition écologique. COAL souhaite ainsi encourager la participation de la jeunesse et valoriser les réponses portées par les artistes aux problématiques écologiques actuelles.

Nous opposons le jour et la nuit alors qu'ils forment une même unité du vivant traversée par les contraires. Pour nous, êtres diurnes, si dépendants de la vue, **la nuit commence souvent par une perte.** Entre le crépuscule et l'aube, elle suspend le temps, voile le monde, oblige au retrait. Les évidences du jour se retirent, l'incertain affleure, et c'est peut-être pour cela qu'elle demeure le temps de la contemplation et du récit, là où, dans l'attente du jour prochain, le rêve et l'imaginaire se lèvent. **La nuit décentre la souveraineté de l'image.**

Mais la nuit recule, blanchie, colonisée par l'extension sans limite de lumières artificielles sur terre, en mer, dans

le ciel, jusqu'à effacer de nos mémoires la Voie lactée. Le *skyglow*, halo de lumière artificielle, suspendu tel un dôme au-dessus des villes, se lit depuis l'espace. Hors des centres urbains, la multiplication de petites poches éclairées fragmente la nuit, coupe les continuités, transforme des corridors en impasses, tend des pièges mortels pour les oiseaux, les insectes et tant d'autres espèces désorientées par l'excès de lumière.

Depuis une trentaine d'années, le terme d'environnement nocturne s'impose pour nommer ce milieu vital menacé. Une majorité d'animaux vivent la nuit. Dans des paysages saturés de présences humaines, l'obscurité devient parfois le dernier intervalle où circuler sans être vu, sans être chassé de sa trajectoire. Elle ouvre des temps de migrations, d'accouplements, de pollinisations, de traversées. Le concept récent de trame noire dit parfaitement l'urgence de penser **la nuit comme un réseau de continuités d'obscurité à préserver.**

Les peuples de la nuit vivent dans un monde d'écoutes et d'olfactions où on se situe par rythmes, échos, aérosols, effluves. La nuit change la grammaire du monde. Même la

flore change de diction. Certaines fleurs s'ouvrent la nuit et parfument l'air pour attirer des pollinisateurs spécifiques. Elle est aussi **un temps essentiel de régénération** des organismes et des métabolismes, atelier discret où se redistribuent les énergies et équilibres, où se réparent des excès. La baisse nocturne des températures participe au refroidissement des sols et de l'atmosphère, favorise les cycles de l'eau. Le jour artificiellement prolongé fragilise ces fonctions. L'épuisement du monde tient aussi à la dérive d'un fonctionnement en continu, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qui nie l'alternance, consume les corps et les milieux. L'obscurité et le repos sont pourtant des nécessités vitales.

Pour reprendre l'expression d'Édouard Glissant, la nuit appelle un droit à l'opacité, qui reconnaît l'importance de pouvoir se dérober aux impératifs de transparence et de visibilité. En politique, **la nuit dit à la fois la veille et l'éclipse**. Foyer d'accueil des résistances et des marginalités, elle est le temps choisi de celles et ceux qui tiennent quand le jour se ferme, nuits d'assemblées et de veillées - Nuit debout en est une image nette -. Mais elle peut désigner à l'inverse les temps sombres des pouvoirs totalitaires. C'est le paradoxe de la nuit, elle émancipe quand elle déplace l'horloge sociale pour ouvrir un espace commun, elle opprime quand elle obscurcit la pensée.

Le Prix COAL Étudiant 2026 invite les artistes à défendre la nuit comme un bien commun, un enjeu écologique majeur pour la régénération du vivant, un refuge, une diversité de langages à célébrer, un droit au repos et à l'opacité. Inventer des récits pour réapprendre à habiter l'ombre, faire œuvre avec la nuit, c'est contribuer à une écologie des rythmes. Restaurer la peur de la nuit est un parfait antidote à l'anthropocentrisme, parce qu'elle nous oblige à l'humilité, en nous confrontant au ciel profond, à l'infiniment grand, à la démesure du cosmos.

CALENDRIER

Clôture de l'appel à projets : 28 avril 2026
Annnonce des artistes nommé.e.s : été 2026
Annnonce des lauréat.e.s : automne 2026

Cérémonie de remise de Prix : automne 2026, à l'occasion de *Sans Réserve, le rendez-vous de la création engagée pour l'écologie*

CONDITIONS

Être étudiant.e dans une École du champ artistique et culturel et avoir validé deux années d'études supérieures. Les collectifs d'étudiant.e.s sont éligibles. La liste des Écoles du champ artistique et culturel se trouve en annexe.

FONCTIONNEMENT

Un comité de professionnel-le-s se réunit en amont du Jury final pour sélectionner trois projets finalistes. Le Prix COAL étudiant se voit décerné par un Jury composé

de représentant.e.s des organismes partenaires ainsi que de personnalités évoluant dans les secteurs de l'art et de l'écologie. La résidence du Prix COAL Étudiant accompagne des projets artistiques en cours de réalisation et à venir. La dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

DOTATION

Le Prix COAL étudiant octroie au lauréat.e une résidence de deux mois au sein de l'une des 350 réserves naturelles de France, assortie d'une dotation de 5 000 euros qui couvre notamment les frais de résidence (transports et hébergement). La personne lauréate sera accompagnée tout au long de sa résidence par les équipes pédagogiques et scientifiques de la réserve naturelle pour la mise en œuvre de son projet.

Les trois artistes étudiant-es nommé-es bénéficient également d'un séjour à la Régénérative Académie. Cette master class inédite, créée et pilotée spécifiquement pour le Prix MAIF Métamorphoses, est dédiée aux pratiques artistiques transformatrices dans et avec la nature, à la biodiversité et à la mobilisation des publics.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection s'opère sur les critères suivants :

- dimension artistique et créative du projet ;
- compréhension des enjeux environnementaux et mise en perspective avec la thématique ;
- faisabilité, ancrage dans l'espace naturel ;
- impact et efficience.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être constitués des documents suivants, rassemblés en un seul fichier au format PDF, ne dépassant pas 30 Mo, intitulé : NOM_Prénom_étudiant_2026_Titre du projet :

- un descriptif détaillé du projet au regard des critères de sélection ;
- une note technique et une estimation budgétaire ;
- deux visuels illustrant le projet, a minima ;
- un CV et un dossier artistique ;
- un certificat de scolarité 2025-2026.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toutes les propositions devront être déposées le 28 avril 2026 à 23h59 au plus tard, sur le serveur de COAL :

<http://upload.projetcoal.org/formulaire-etudiant/>

PARTENAIRES

Ministère de la Culture

Au-delà de sa mission principale qui est de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, le ministère de la Culture est convaincu que la culture doit prendre toute sa part dans le vaste chantier de la transition écologique et s'est engagé depuis 2010 au travers de stratégies successives. Depuis 2023, la stratégie du ministère de la Culture est définie au sein du guide d'orientation et d'inspiration qui fixe un cap pour la transition écologique des acteurs culturels. Le ministère de la Culture soutient le Prix COAL depuis son origine en 2010.

Office Français de la Biodiversité (OFB)

L'OFB est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité dans l'Hexagone et en outre-mer. Il agit pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins grâce à l'expertise de ses 2 800 agents, dont 1 700 inspecteurs de l'environnement. Cet établissement public travaille également en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants de sport de nature, acteurs du monde de l'art...

Association Réserves naturelles de France (RNF)

L'association anime un réseau national de plus de 700 professionnels de la protection de la nature œuvrant quotidiennement dans les territoires où existent près de 350 réserves naturelles. Leurs actions s'appuient sur trois missions : la connaissance du patrimoine naturel biologique et géologique, sa gestion et sa protection, la sensibilisation et la découverte par les citoyens de ces espaces de nature, de vie, de rencontres et de création. Ambadrice des réserves naturelles, RNF porte la voix de la nature pour une mobilisation active de tous les acteurs de la société, notamment dans le domaine culturel.

MAIF

Société d'assurance mutuelle et société à mission, MAIF est un acteur engagé pour la transition écologique. Elle place la préservation de la biodiversité au cœur de ses actions. Consciente des liens entre environnement, bien-être collectif et durabilité, elle agit pour sensibiliser et mobiliser autour de cette cause essentielle. Convaincue que l'art est un puissant levier pour inspirer des changements et repenser notre rapport au vivant, elle soutient le Prix COAL étudiant en écho au Prix MAIF Métamorphoses pour l'art et le vivant.

COAL

COAL est une association créée en France en 2008 par des professionnels de l'art contemporain, de l'écologie et de la recherche, qui mobilise les artistes et acteurs culturels sur les enjeux sociétaux et environnementaux. À travers le Prix COAL, des actions de coopérations internationales et près d'une centaine d'expositions et de projets culturels de territoire, COAL est le premier acteur français à promouvoir l'émergence d'une nouvelle culture de l'écologie.

CONTACT

Pour toutes questions complémentaires, merci d'écire à contact@projetcoal.fr

Annexe : Les Ecoles du champ artistique et culturel (ci-dessous) et toutes les formations Design et Arts Appliqués (DN MADE et DSAA)

Auvergne-Rhône-Alpes

ANNECY

- 01 École supérieure d'art
Annecy Alpes

CLERMONT-FERRAND

- 02 ENSA
- 03 École supérieure d'art de
Clermont Métropole

GRENOBLE

- 04 ENSA

GRENOBLE — VALENCE

- 05 École supérieure d'art et
design Grenoble Valence

LYON

- 06 ENSA
- 07 Ecole Nationale Supérieure
des Arts et Techniques du
Théâtre
- 08 École nationale supérieure
des beaux-arts de Lyon
- 09 Conservatoire national
supérieur de musique et de
danse de Lyon
- 10 CEFEDM Auvergne Rhône-
Alpes

SAINT-ÉTIENNE

- 11 ENSA
- 12 École supérieure d'art et
design Saint-Étienne
- 13 École supérieure d'art
dramatique La Comédie

Bourgogne-Franche-Comté

BESANÇON

- 14 Institut supérieur des
beaux-arts

DIJON

- 15 École nationale supérieure
d'art
- 16 École supérieure de
musique Bourgogne Franche-
Comté

CHALON-SUR-SAÔNE

- 17 École média art Fructidor

Bretagne

BREST-LORIENT-QUIMPER- RENNES

- 18 École européenne
supérieure d'art de Bretagne

RENNES

- 19 ENSA
- 20 École supérieure d'art
dramatique du théâtre
national de Bretagne

Centre-Val de Loire

BOURGES

- 21 École nationale supérieure
d'art

ORLÉANS

- 22 École supérieure d'art et
de design

TOURS

- 92 École supérieure des
beaux-arts Tours-Angers-Le
Mans
- 23 Coline, Formation
professionnelle du danseur
interprète d'Istres

Grand Est

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

- 24 École nationale supérieure
du Centre national des arts du
cirque

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- 25 École nationale supérieure
des arts de la marionnette

METZ — ÉPINAL

- 26 École supérieure d'art de
Lorraine

NANCY

- 27 ENSA
- 28 École nationale supérieure
d'art et de design

REIMS

- 29 École supérieure d'art et
de design

STRASBOURG

- 30 ENSA
- 31 École supérieure d'art
dramatique du théâtre
national de Strasbourg

STRASBOURG — MULHOUSE

- 32 Haute école des arts du
Rhin

Hauts-de-France

AMIENS

- 33 École supérieure d'art et
de design d'Amiens Métropole

CAMBRAI

- 34 École supérieure d'art et
de communication

DUNKERQUE — TOURCOING

- 35 École supérieure d'art du
Nord-Pas de Calais

LILLE

- 36 ENSA
- 37 École professionnelle
supérieure d'art dramatique
du Nord-Pas de Calais
- 38 École supérieure musique
et danse Nord de France

TOURCOING

- 39 Le Fresnoy - Studio
national des arts
contemporains

VALENCIENNES

- 40 École supérieure d'art et
de design

Île-de-France

ASNIÈRES

- 41 Le Studio-École supérieure
de comédiens par alternance

BRY-SUR-MARNE

- 42 INAsup

CERGY

- 43 École nationale supérieure
d'art de Paris-Cergy

LA COURNEUVE

- 44 Pôle Sup'93, pôle
d'enseignement supérieur de
la musique

LA PLAINE-SAINT-DENIS

- 45 Académie Fratellini, école
supérieure de cirque
- 46 ENS Louis-Lumière

MARNE-LA-VALLÉE

- 47 ENSA

NANTERRE

- 48 École de danse de l'Opéra
national de Paris

PARIS

- 49 École de Chaillot

- 50 ENSA de Paris-Belleville
- 51 ENSA de Paris-La Villette
- 52 ENSA de Paris-Malaquais
- 53 ENSA de Paris-Val-de-Seine
- 54 École du Louvre
- 55 Institut national du
patrimoine
- 56 École nationale supérieure
des arts décoratifs
- 57 École nationale supérieure
des beaux-arts
- 58 École nationale supérieure
de création industrielle — Les
Ateliers
- 59 Conservatoire national
supérieur de musique et de
danse de Paris
- 60 Conservatoire national
supérieur d'art dramatique
- 61 La Fémis, école nationale
supérieure des métiers de
l'image et du son
- 62 Pôle supérieur
d'enseignement artistique
Paris-Boulogne- Billancourt
- 63 Institut Français de la
Mode

ROSNY-SOUS-BOIS

- 64 École nationale des arts du
cirque de Rosny-sous-Bois

VERSAILLES

- 65 ENSA

Normandie

CHERBOURG-OCTEVILLE — CAEN

- 66 École supérieure d'arts et
médias

LE HAVRE — ROUEN

- 67 École supérieure d'art et
de design

ROUEN

- 68 ENSA
- 69 CEFEDM de Normandie

Nouvelle-Aquitaine

AGEN

- 70 Théâtre école d'Aquitaine

ANGOULÊME — POITIERS

- 71 École européenne
supérieure de l'image

BIARRITZ

- 72 École supérieure d'art Pays
Basque

BORDEAUX

- 73 ENSA
- 74 École d'enseignement
supérieur d'art de Bordeaux
- 75 École supérieure de
théâtre Bordeaux Aquitaine
- 76 Pôle d'enseignement
supérieur musique et danse
Bordeaux Aquitaine

LIMOGES

- 77 École nationale supérieure
d'art de Limoges
- 78 L'Académie de l'Union,
école supérieure
professionnelle de théâtre du
Limousin

PAU

- 79 École supérieure d'art des
Pyrénées

POITIERS

- 80 Centre d'études
supérieures musique danse
Poitou-Charentes

- 81 École nationale de cirque
de Châtelleraut

Occitanie

MONTPELLIER

- 82 ENSA
- 83 École supérieure des
beaux-arts de Montpellier
- 84 École supérieure d'art
dramatique

NÎMES

- 85 École supérieure des
beaux-arts

TARBES

- 86 École supérieure d'art des
Pyrénées

TOULOUSE 81 ENSA

- 87 Institut supérieur des arts
de Toulouse

Pays de la Loire

ANGERS

- 88 École supérieure du Centre
national de danse
contemporaine

NANTES

- 89 ENSA
- 90 École supérieure des
beaux-arts de Nantes
Métropole
- 91 Le Pont supérieur, pôle
d'enseignement supérieur
spectacle vivant Bretagne —
Pays de la Loire

ANGERS — LE MANS

- 92 École supérieure des
beaux-arts Tours-Angers-Le
Mans

Provence-Alpes-Côte d'Azur

ARLES

- 93 École nationale supérieure
de la photographie

AVIGNON

- 94 École supérieure d'art

AIX-EN-PROVENCE

- 95 École supérieure d'art
- 96 Institut d'enseignement
supérieur de la musique
Europe et Méditerranée

CANNES — MARSEILLE

- 97 École régionale d'acteurs
de Cannes et Marseille
- 98 Pôle national supérieur
danse Provence Côte d'Azur

MARSEILLE

- 99 ENSA
- 100 École supérieure d'art et
de design Marseille
Méditerranée

NICE

- 101 Villa Arson, école
nationale supérieure d'art

TOULON

- 102 École supérieure d'art et
design Toulon Provence
Méditerranée

Outre-Mer

LE PORT

- 103 École supérieure d'art de
La Réunion
- 104 ENSA de La Réunion

FORT-DE-FRANCE

- 105 Campus caribéen des arts